

L'an deux mille treize, le huit novembre, à dix-neuf heures trente cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2013

Présents : Mmes D. Guion P. Marchal et L. Abisset, MM. H. Doucet-Bon, R. Filz, R. Peyrard et C Ripert

Absents excusés : L Pascale procuration à R. Peyrard

Monsieur Roland Filz, Maire, présente à Madame Denise Guion et sa famille ses condoléances pour le décès de Madame Augustine Guion le 26 octobre 2013.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION DE DENEIGEMENT DES ESPACES PRIVES

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour signer une convention de déneigement des espaces privés desservant une entreprise pour la saison 2013-2014 moyennant le paiement d'une redevance pour services rendus sur la base du tarif horaire pratiqué par le prestataire en charge du déneigement.

MODIFICATION CARREFOUR RD/CHEMIN EGLISE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise Liotard pour un montant de 4047,26 euros TTC. Il précise que ces travaux ne sont pas inscrits au titre du FDAC 2013 donc non financés à ce jour. Le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité de faire réaliser ces travaux rapidement, c'est à dire sans financement, ou plus tard, avec l'aide financière du Conseil Général. Monsieur le Maire précise que, pour réaliser ces travaux, l'acquisition du terrain par la commune est nécessaire ainsi qu'une enquête publique simple relative au déclassement et au classement de la voirie. Dans ce cadre là, il conviendra de prévoir des frais liés au document d'arpentage, à l'enquête publique et à l'acte notarié. Le conseil municipal souhaite qu'une partie du montant des travaux ainsi que les frais annexes soient pris en charge par le demandeur.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVOS de la Gervanne a saisi par courrier l'inspection académique sur les difficultés de mettre en place cette réforme. Une rencontre a eu lieu. Un projet de garderie après la classe est envisagé sur les communes de Suze et Beaufort. Le conseil municipal suggère de se rapprocher de structures similaires (RPI ou SIVOS en milieux ruraux) qui ont déjà mis en place la réforme.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux relatifs à la traverse de l'Escoulin n'ont pas encore démarré.

Monsieur le Maire contactera l'entreprise Objectif Eau pour vérifier le bon fonctionnement de l'UV.

Le drain à Eygluy est terminé.

Les travaux de mise en place des panneaux pour l'adressage postal sont toujours en cours.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

Réunion FDAC : un complément de subvention a été demandée pour l'adressage postal, pour le croisement des deux eaux et pour la rémunération de l'architecte en charge de la traverse de l'Escoulin. Un courrier a été adressé au CTD pour demander un marquage de rive sur les RD 172 et RD 590 et pour solliciter la pose d'un panneau « équipements spéciaux obligatoires » et d'un panneau indiquant la limite de gabarit au dessus de l'Escoulin, au carrefour des RD 172 et RD 590.

Réunion CCAS : des jeux sur Beaufort seront organisés le 16/11/2013 de 15h à minuit

QUESTIONS DIVERSES

- La secrétaire titulaire est en congé maternité. Le conseil municipal sollicite le service aux communes de la CCVD pour assurer ce remplacement pendant toute la durée de l'absence de l'agent.
- Deux rosiers seront offerts en remerciement à Jonathan Guion et Céline Perli qui se sont largement investis dans la mise en place du site internet de la commune.
- Les jeunes de l'Escoulin demandent la mise en place de deux paniers de basket. Le conseil donne son accord mais il conviendra d'attirer l'attention des utilisateurs sur les responsabilités en cas d'accident.
- Le conseil consulte les dossiers suivants :
 - une demande de permis de construire au quartier les Marroux pour la surélévation d'une partie du bâtiment, la fermeture d'une terrasse couverte, la démolition de deux annexes et la réfection partielle de la toiture. Des pièces complémentaires ont été demandées par la DDT au pétitionnaire.
 - Une demande de déclaration préalable au quartier les Faucons pour l'extension d'un bâtiment annexe existant et la surélévation de 1,20 ml. Des pièces complémentaires ont été demandées par la DDT au pétitionnaire. La hauteur de la surélévation devra être réduite à 60 cm de façon à ne pas gêner la vue des autres résidents.
 - Les tables et les bancs de l'association du Bec Pointu seront dorénavant en location payante et gérées par Denise Guion et Martine Barnier.
 - Suite aux vols constatés dans la cuisine de la salle municipale de l'Escoulin, les serrures seront remplacées et les clefs ne seront plus laissées à disposition. Il faudra prévoir des clefs difficiles à dupliquer.
 - Un devis sera demandé pour la mise en place d'un défibrillateur.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le 10 janvier 2014 à 19h30.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire, Roland Filz